

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage :

COMM1BA - Introduction

- une base disciplinaire en science de l'information et communication afin que vous puissiez décoder les phénomènes communicationnels ;
- des approfondissements disciplinaires dans les différents domaines de la communication ;
- une ouverture disciplinaire en science politique ou sciences humaines et sociales ;
- une première expérience professionnelle dans le cadre d'un stage ;
- une possibilité de partir en mobilité sur un semestre ;
- le développement d'aptitudes à la communication comme moyen d'expression orale et écrite.

Il vous permettra aussi:

- l'apprentissage et la pratique des langues (anglais, ainsi que néerlandais ou espagnol).
- de croiser en permanence des savoirs expérientiels, professionnels et académiques ;
- de vous essayer à une large panoplie de dispositifs d'apprentissage innovants ;
- d'interagir avec des acteurs de terrain ;
- de vous initier aux pratiques de la recherche ;
- d'expérimenter le travail en groupe et la mobilisation de l'intelligence collective.

AAC2.5 Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relatives à sa discipline.
AAC2.6 Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAS2.5 Analyser les possibilités que des langages différents (texte parlé et écrit, les signes typographiques, les images fixes et animées, les dessins et le son) et des médias différents (graphiques, imprimés, de l'audio-visuel et multimédia) mettent à la disposition du créateur des messages.

AAS2.6 Transférer à d'autres secteurs, spécialisés ou non, la capacité de lire de manière critique les discours médiatisés.

AAS3. Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.

AAS3.1 Définir et identifier les structures, les fonctions et les processus dans lequel les médias de masse et les industries culturelles jouent un rôle.

AAS3.2 Dans le domaine de la communication d'organisation : identifier et analyser les phénomènes et processus de communication dans leur lien avec les notions d'organisation et d'action organisée et en regard des différentes formes et stratégies de communication d'organisation.

AAS3.3 Dans le domaine du journalisme et de la presse : faire preuve d'une connaissance de leur histoire ; appréhender leurs dimensions sociale, économique, politique et symbolique ; identifier et analyser différents types de récits et de productions journalistiques (belges et internationaux).

AAS3.4 Dans le domaine de la communication culturelle et socio-éducative : analyser l'impact qu'exerce un système médiatique sur les représentations et comportements sociaux et appréhender les fonctions professionnelles de diagnostic, formalisation, conception et évaluation.

AAS3.5 Dans le domaine de la communication institutionnelle et en entreprise : identifier et décrire les principes de base de la communication institutionnelle et d'entreprise ainsi que des relations publiques.

AAS3.6 Dans le domaine de la communication en art et culture : comprendre les liens qui relient l'art, la culture et la société selon des perspectives disciplinaires et théoriques différentes en privilégiant les axes de la médiation et les professions du secteur.

AAS4. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences de l'information et de la communication, et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS4.1 Faire preuve d'une connaissance approfondie des bases épistémologiques en sciences sociales.

AAS4.2 Appliquer l'analyse et les techniques de recherche des sciences sociales et humaines à la réalité sociale et culturelle et ses manifestations au travers de l'opinion publique.

AAS4.3 Maîtriser une variété de méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et les mobiliser de manière rigoureuse (dans une démarche appliquée).

AAS4.4 Maîtriser une variété de méthodes et techniques de recherche centrées sur les différentes approches des productions, des usages, des pratiques, des effets et des processus de communication.

AAS4.5 Comprendre, analyser et s'approprié de manière critique des documents (ouvrages et revues scientifiques) dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

AAS4.6 Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS5. Développer des compétences communicationnelles, techniques et professionnelles spécifiques.

AAS5.1 Montrer une maîtrise de base dans l'écriture communicationnelle : connaître et se positionner devant les diverses formes d'écriture et mobiliser les diverses démarches d'écriture en ayant intégré leurs exigences avec un regard critique.

AAS5.2 Communiquer dans deux langues étrangères, en ayant une bonne maîtrise des différents registres relatifs aux sciences de l'information et de la communication.

AAS5.3 Faire preuve de créativité dans la mise en Œuvre personnelle de pratiques d'expression.

AAS5.4 Utiliser les technologies numériques et multimédias pour systématiser les sources d'information et des documents, créer des messages de communication multimédia et analyser les effets sociaux découlant de l'utilisation de ces technologies.

AAS5.5 Maîtriser les concepts de base d'une approche pragmatique de la communication interpersonnelle et les convoquer dans des contextes particuliers.

AAS6. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte la place et les contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine, afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif responsable.

AAS6.1 Analyser la fonction sociale et historique de l'industrie des médias et des technologies de la communication et de leurs produits, ainsi que leur capacité à construire une réalité médiatisée.

AAS6.2 Analyser, en mobilisant les outils pertinents, de manière rigoureuse, critique et ouverte de grandes questions de l'actualité de la communication/médiatique.

AAS6.3 Evaluer l'impact culturel et social du discours médiatisé.

AAS6.4 Rechercher, identifier et sélectionner de manière critique l'information pour développer des contenus sur les défis et les dilemmes de la société contemporaine.

AAS6.5 Evaluer le traitement des médias concernant les défis et les dilemmes de la société contemporaine en analysant particulièrement la rigueur dans le traitement des données et l'engagement dans la construction d'une société juste.

AAS6.6 S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos de la place et des contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

AAS6.7 Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

•

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ MMETH1201	Analyser le monde avec les statistiques	Laura Uyttendaele (supplée Philippe Bocquier)	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 		x	
○ MMETH1203						

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ MCOMU1213	Médias et cultures	Sébastien Fevry	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]		x	
○ MCOMU1302	Séminaire de recherche appliqué en communication	Sophie Del Fa	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]			x
○ MCOMU1303	Médiation culturelle	Xavier Canonne Jean-Luc Depotte Philippe Scieur	FR [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]			x
○ MCOMU1312	Ethique de la communication : controverse et argumentation	Patrice De La Broise (supplée Andrea Catellani) Philippe Scieur	FR [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ MCOMU1313	Cultures et usages du numérique	Grégoire Lits Sandrine Roginsky	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x

○ Ouvertures disciplinaires

L'étudiant-e choisit une des deux ouvertures disciplinaires ci-dessous.

✂ Sciences politiques

○ MSPOL1201	Système politique européen	Vincent Dujardin Jean le Hardý de Beaulieu	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
○ MSPOL1203	Politique internationale	Stephane Baele	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ MSPOL1205	Administration publique et management public	Jérémy Dagnies Jérémy Dagnies (supplée Stéphane Moyson)	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x

✂ Sciences humaines et sociales

○ MSHUM1204	Regards anthropologiques	Pascale Jamouille	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
○ MSHUM1205	Regards sociologiques	Miguel Souto Lopez	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
○ MSHUM1206	Diversité, altérité, minorité	Fabrice Dhume	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x

o Tronc commun

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

o MCOMU1101	Information et communication	Lara Van Dievoet (supplée Jerry Jacques)	PS [q1] [30h] +10h] [5 Crédits]
o MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Depez	PS [q2] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1115	Psychologie	Matthias De Wilde	PS [q2] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1116	Sociologie	Géraldine André	PS [q1] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1117	Anthropologie des mutations contemporaines	Jean-frédéric de Hasque (supplée Olivier Servais)	PS [q1] [30h] [5 Crédits]
o MSPOL1101	Economie	Jean-François Husson	PS [q2] [30h] +10h] [5 Crédits]
o MSPOL1102	Science politique	Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq)	PS [q1] [30h] +10h] [5 Crédits]

o Droit

o MDROH1103	Fondements du droit		
-------------	---------------------	--	--

<p>○ MESPA1237</p>	<p>Espagnol 2 </p>	<p>Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)</p>	<p>ES [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits] </p>
--------------------	---	--	---

○ Spécialisation en information et communication

<p>○ MCOMU1211</p>	<p>Communication et organisation</p>	
--------------------	--------------------------------------	--

COMM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

● MSHUM1301	Questions de sciences religieuses	Stanislas Depez	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------------

o Méthodes

● MMETH1301	Quantifier le monde d'aujourd'hui et de demain	Bruno Schoumaker	[FR] [q1]
-------------	--	------------------	-----------

● MCOMU1303

Médiation culturelle

Xavier Canonne
Jean-Luc Depotte
Philippe Scieur

COMM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études se

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances

